



PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
11 septembre 2017
19 h 15 à la cafétéria

Présences :

Cynthia Rondeau	Laurie Randlett	Sylvie Corbeil
Virginie C-Chainé	Linda Provencher	Annick Rainville
Louise Therrien	Josée Bernard	Marie-Eve Caron
Marilyne Fréchette	Julien Sirois	Katia Moffatt
Geneviève Allard	Marie-Pierre Letendre	Julie Brassard
Éric Brouillard	Michelle Fournier	Marie-Sol Jalbert
Cassandra Perreault	Danny Duperron	

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue de la présidente

Marie-Pierre Letendre dit bonjour à l'assemblée.

2. Quelques mots du directeur et lecture du rapport annuel 16-17

Mot de bienvenue du directeur et présentation du personnel enseignant.

3. Présentation des dossiers qui seront abordés en cours d'année 2017-2018

M. Duperron présente les dossiers qui seront abordés en cours d'année.

4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

Mme Linda Provencher se propose comme secrétaire d'assemblée.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Danny Duperron procède à la lecture de l'ordre du jour.

M. Julien Sirois propose l'adoption de l'ordre du jour tel quel.

➤ Adopté à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal

Laurie Randlett propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2016, avec les modifications suivantes :

Erreur au point 16 : Ghislain au lieu de Ghislaine.

- Adopté à l'unanimité.

7. Nomination d'un président(e) d'assemblée

Mme Marie-Pierre Letendre propose Danny Duperron comme président(e) d'assemblée.

Danny Duperron accepte.

- Adopté à l'unanimité.

8. Information sur la composition, le rôle et les fonctions du conseil d'établissement (art 42, 43, 71, et 74)

Le conseil d'établissement est composé de six membres. À partir de cette année, il doit y avoir un substitut pour un membre parent.

9. Période de questions concernant le conseil d'établissement

Aucune question.

10. Nomination d'un président d'élection

Julien Sirois propose Danny Duperron comme président d'élection.

Danny Duperron accepte.

- Adopté à l'unanimité.

11. Nomination de scrutateurs

Il est proposé par Julie Brassard et Geneviève Allard, parents, et résolu :

QUE Julie Brassard et Geneviève Allard, parents, agissent comme scrutateurs aux élections.

- Adopté à l'unanimité.

12. Présentation et adoption des règles d'élection

M. Danny Duperron présente les règles d'élection.

- Adopté à l'unanimité

13. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (art.47) et nomination des scrutateurs au besoin

Mme Laurie Randlett propose Marie-Eve Caron. Marie-Eve Caron refuse.

Mme Marie-Pierre Letendre propose Éric Lacasse. Éric Lacasse accepte.

Mme Marie-Pierre Letendre propose Cassandra Perreault. Cassandra Perreault refuse.

Mme Geneviève Allard propose Julien Sirois. Julien Sirois accepte.

Après scrutin, Éric Lacasse et Julien Sirois sont élus comme représentants des parents au conseil d'établissement.

- Adopté à l'unanimité.

14. Mise en candidature au poste d'un ou des substituts des représentants des parents au conseil d'établissement (art. 47 à 50 et 51,1)

M. Julien Sirois propose Mme Marie-Eve Caron.

Mme Julie Brassard propose Cassandra Perreault.

M. Duperron propose qu'un seul substitut soit élu, ce qui est accepté par l'assemblée.

Mme Marie-Eve Caron est élue comme substitut.

- Adopté à l'unanimité.

15. Information sur la composition et le rôle du comité de parents (art 189, 192, 193)

M. Duperron informe l'assemblée sur la composition et le rôle du comité de parents.

16. Mise en candidature pour le représentant des parents au comité de parents de la commission scolaire

Mme Marie-Pierre Letendre propose M. Julien Sirois.

M. Julien Sirois accepte le mandat.

- Adopté à l'unanimité.

17. Mise en candidature au poste de substitut sur le comité de parents

Mme Marie-Pierre Letendre propose M. Éric Lacasse.

M. Éric Lacasse accepte.

➤ Adopté à l'unanimité.

18. Formation de l'organisme de participation de parents (O.P.P.) art. 96

Mme Geneviève Allard propose la reconduction de l'O.P.P.

19. Élection ou nomination de parents pour former l'O.P.P, s'il y a lieu

Les parents intéressés à faire partie de l'O.P.P ont écrit leur nom sur la liste.

20. Choix du nom de l'O.P.P. et détermination des règles de fonctionnement, s'il y a lieu.

Julie Brassard propose le nom de l'O.P.P. de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption.

L'O.P.P. de Notre-Dame-de-l'Assomption propose une assemblée générale, le lundi 25 septembre à 18 h 30, à la cafétéria de l'école.

21. Mot de remerciement

M. Danny Duperron remercie les parents pour leur présence.

22. Levée de l'assemblée

Mme Marie-Pierre Letendre propose la levée de l'assemblée.

➤ Adopté à l'unanimité.

Marie-Pierre Letendre, présidente

Danny Duperron, directeur